

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ATELIERS ARTISTIQUES

## ARTICLE 1 : COTISATION

La participation aux ateliers artistiques est soumise à l'adhésion de l'association (15 €) et engage à votre participation sur la saison de septembre de l'année n à juin de l'année n+1.

## ARTICLE 2 : PAIEMENT DES ACTIVITÉS

1. **Paiement à l'année** (30 cours environ), avec possibilité de ***fractionnement mensuelle*** par prélèvement automatique ou bien de ***d'échelonnement trimestriel***. Dans ce dernier cas, trois chèques bancaires sont remis à l'association au moment des inscriptions après le cours d'essai. Les dates d'encaissement de ces chèques sont les suivantes :

- Avant le cours d'essai : CB, Espèces ou chèque du montant de l'adhésion (15 €) ;
- À l'inscription en N (Tarif normal: 145 € ; Tarif réduit: 130 € ; Tarif enfant: 126,67 €) ;
- 05/01/N+1 (Tarif normal: 145 € ; Tarif réduit: 130 € ; Tarif enfant: 126,67 €) ;
- 05/04/ N+1 (Tarif normal: 145 € ; Tarif réduit: 130 € ; Tarif enfant: 126,67 €).

À défaut de la remise des chèques bancaires **avant le 21/10 de l'année N** l'association se réserve le droit de refuser l'accès des cours aux personnes n'ayant pas réglées l'année.

**Le tarif réduit est appliqué sur présentation d'un justificatif** (certificat de scolarité, attestation Pôle Emploi, Attestation de paiement RSA, livret de famille, certificat de handicap, WinWinSport).

**N.B :** L'association accepte les règlements par **Chèques-Vacances** (ANCV). Dans ce cas, déduire du montant des chèques bancaires la valeur faciale des Chèques-Vacances.

## ARTICLE 3 : CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

Les demandes de remboursement sont acceptées sous les conditions suivantes :

- Mutation pour emploi ou stage longue durée supérieur à deux mois et en-dehors du département du Rhône (69), sur présentation d'un justificatif.
- Arrêt des ateliers pour maladie sur présentation d'un certificat médical d'inaptitude d'au moins deux mois et daté de moins 30 jours.

Le remboursement concernera les trimestres restants non entamés.

Exclusion : Cas de force majeur.

En cas de force majeure, le contrat est résolu de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code Civil.

#### **ARTICLE 4 : ASSIDUITÉ ET ABSENCES**

L'assiduité et la ponctualité sont requises sur l'ensemble des cours. En cas d'absence, les élèves sont priés d'informer l'intervenant du cours concerné.

#### **ARTICLE 5 : RESPONSABILITÉ DES ÉLÈVES**

Les élèves participants aux ateliers sont responsables des affaires qu'ils apportent dans les locaux. En cas de perte ou de vol, la responsabilité de l'association ne saurait être engagée.

Les adhérents sont tenus d'avoir un comportement responsable vis-à-vis du lieu et ne portant pas atteinte à l'intégrité des autres membres (non-violence physique ou verbale, non-discrimination).

Cf. onglet « L'association » puis « vivre ensemble » sur le site Internet de l'association et affichages sur le lieu des ateliers.

#### **ARTICLE 6 : GOÛTERS ENFANTS**

Des goûters peuvent être organisés en cours d'année. Nous vous demandons de bien vouloir nous signaler toute allergie ou si votre enfant a un régime alimentaire spécial :

.....

**Date :**

**Nom :**

**Prénom :**

**Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :**

## FORMULAIRE RELATIF AU DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e)....., autorise à titre gracieux l'association *La manŒuvre* à reproduire mon image ou celle de mon enfant s'il est le Bénéficiaire des cours, et à l'utiliser dans le cadre des outils de promotions de l'association tels que son site Internet, Facebook, ses brochures, ses affiches, ses vidéos YouTube, etc.

La présente autorisation est consentie gracieusement pour tous supports connus ou à connaître, et pour toute la durée de l'exploitation desdits outils de promotions.

Je suis expressément informé(e) et autorise que la future vidéo soit exploitée à des fins promotionnelles, ou encore exposée dans le circuit de communication.

Fait à ....., le.....

### Signatures

**Association La manŒuvre**

**Le Cessionnaire (Nom, Prénom et Signature)**

**Association La manŒuvre**  
12 rue Aimé Collomb 69003 Lyon  
[lamanoeuvre@outlook.com](mailto:lamanoeuvre@outlook.com)